

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies – 31 août 2022

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Région européenne – M. Roland Driecé (Pays-Bas)
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique
D^{re} Olla Shideed, Administratrice principale, Préparation aux situations d'urgence
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

- Le Bureau a débattu des préparatifs des consultations informelles ciblées, sur la base d'un document présenté précédemment par le Secrétariat et des observations des membres du Bureau. En réponse à une demande, le Secrétariat a brièvement fait part de l'expérience acquise lors des discussions approfondies menées par le Groupe de travail des États Membres sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires sur des sujets spécifiques à l'appui de ses travaux, qui ont servi de référence dans la préparation des consultations informelles ciblées.
- En ce qui concerne **le format, les dates et heures** des consultations informelles ciblées, il a été convenu de tenir virtuellement quatre consultations informelles ciblées les 21 septembre, 7 octobre et 14 octobre ainsi qu'à une autre date en octobre à déterminer par le Secrétariat. Il a été convenu que les consultations informelles commenceraient entre 12 h 00 et 14 h 00 et dureraient trois heures chacune. Dans un souci de transparence et de portée élargie, le Bureau a décidé qu'elles seraient diffusées publiquement sur le site Web de l'OMS.
- Le Bureau est convenu que les **quatre thèmes des consultations informelles ciblées** seraient les suivants : 1) questions juridiques ; 2) mise en œuvre et obtention de l'équité ; 3) propriété intellectuelle et accès aux produits de riposte à la pandémie ; et 4) « Une seule santé », résistance aux antimicrobiens, climat, et zoonoses. Pour ce qui est de la structure, les consultations informelles ciblées seraient animées par un modérateur et consisteraient en une table ronde de 90 minutes entre experts ainsi qu'en une séance publique de 90 minutes avec les États Membres et d'autres parties prenantes concernées pour permettre un dialogue avec les experts. Il a été noté qu'un avertissement approprié serait diffusé auprès de tous les participants pour expliquer que les discussions avec les experts devaient s'entendre comme ne préjugant pas de l'opinion des orateurs et n'impliquant pas une position particulière de leur part. Le Secrétariat a été invité à élaborer un livre blanc présentant une vue d'ensemble de toutes les consultations informelles ciblées ainsi que des notes de synthèse distinctes pour chacun des thèmes abordés.

- Le Bureau a également examiné une première liste d'experts proposée par les membres du Bureau et le Secrétariat. La nécessité de garantir de larges perspectives, ainsi que l'équilibre entre les genres et la répartition géographique a été soulignée.
- Pour ce qui est des prochaines étapes, le Secrétariat a été prié de fournir au Bureau, pour examen, un livre blanc sur les consultations informelles ciblées qui serait communiqué aux États Membres et aux parties prenantes concernées ; une note de synthèse pour la première consultation informelle ciblée sur les questions juridiques, ainsi qu'une liste potentielle d'experts pour cette première consultation. Il a été convenu que les trois documents seraient soumis le 5 septembre au plus tard au Bureau qui présenterait ensuite ses observations le 7 septembre au plus tard.
- Le Bureau a également brièvement discuté des préparatifs des discussions dans le cadre des réunions des comités régionaux restantes et de la participation escomptée des membres du Bureau, en personne ou virtuellement.

= = =